



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 6 avril 2020, tenue à 20 h 00 par conférence téléphonique.

Sont présents à cette conférence téléphonique

:	Monsieur	Michel Côté	Maire
	Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
	Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
	Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
	Madame	Marie-France Dupont	Conseillère, siège no 4
	Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
	Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par voie téléphonique **Madame Annie Fraser, directrice-générale et secrétaire-trésorière.**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-04-54 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant avec les modifications d'ajouts des points 3.6 et 9.2.

Adoptée

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3. ADMINISTRATION

3.1. DÉCRET AUTORISANT LES SÉANCES DE CONSEIL À HUIT CLOS

3.2. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

3.3. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-04-57 MODIFIANT LE TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

3.4. RÉSOLUTION ET ATTESTATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION D'UNE MUNICIPALITÉ

3.5. FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

3.6. MANDAT DU CONSEIL CONFIE AU COMITÉ CRT CONCERNANT L'ANALYSE DES RESSOURCES HUMAINES DU AU COVID-19

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

- 4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en mars 2020 (annexe 1)*
- 4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*
- 4.1.3. *Engagements des dépenses*
- 4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*
- 4.1.5. *Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020*

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

- 5.1. **PAIEMENT DE L'AJUSTEMENT DE TOUS LES SALAIRES ET TAUX DE CAMIONNAGE ENTRE LA SOUMISSION (2018) ET LA RÉALISATION DU PROJET DU CHEMIN RIVIÈRE NEIGETTE (2019)**

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1. **SUSPENSION TEMPORAIRE POUR LES PERMIS DE BRÛLAGE**

7. URBANISME

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. **CONTRIBUTION ANNUELLE POUR LA CROIX-ROUGE CANADIENNE**
- 8.2. **DEMANDE D'APPUI LES AVENTURIERS ÉQUINS**

9. HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1. **ANNULLATION DE LA RÉOLUTION 19-10-250**
- 9.2. **OFFRE DE SERVICE DE LA MRC DE LA MITIS POUR AUSCULTATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE**

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20-04-55 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2020.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

- 3.1. **DÉCRET AUTORISANT LES SÉANCES DE CONSEIL À HUIT CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-011 du 28 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique.

EN CONSÉQUENCE :

20-04-56 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité :
Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique

Adoptée

3.2. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

20-04-57 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Myleine Gauthier, maire suppléante et substitut aux réunions de la Municipalité régionale de comté, pour les mois avril, mai et juin 2020.

Adoptée

3.3. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-04-58 MODIFIANT LE TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 2019-09 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici est fixé à 12 % par année;

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici à décréter par résolution un taux différent que celui prévu par règlement;

CONSIDÉRANT la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due pour l'année 2020;

20-04-58 Il est proposé par madame Dolorès Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

QUE le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici qui demeure impayée après l'échéance du 27 mars 2020 sera établi à 0 % par année;

QUE ce taux d'intérêt s'appliquera jusqu'au 30 juin 2020.

Adoptée

3.4. RÉOLUTION ET ATTESTATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION D'UNE MUNICIPALITÉ

Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs pour les folios suivants : 402697 et 404040.

20-04-59 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications concernant l'administration de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici pour ce qui suit :

le maire, M. Michel Côté ou la conseillère au siège # 2, Mme Mylaine Gauthier

ET

la directrice générale & secrétaire-trésorière, Mme Annie Fraser ou la secrétaire, Mme Elsa Myriam Coulombe;

SOIENT les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité;

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

Les pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante:

Sous la signature de 2 d'entre eux, étant entendu qu'il doit obligatoirement avoir une signature du maire ou de la conseillère ainsi qu'une signature de la directrice générale secrétaire-trésorière ou de la secrétaire.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée, précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

Adoptée

3.5. FERMETURE TEMPORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Dû à la crise du COVID-19, une rencontre spéciale a eu lieu le 16 mars à 13 heures, les conseillers ont décidés de fermer le bureau municipal au public jusqu'à nouvel ordre et d'accepter des conditions pour les ressources humaines particulières afin d'appliquer les directives imposées par la santé publique et par les gouvernements.

20-04-60 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu l'unanimité des conseillers d'entériner cette décision.

Adoptée

3.6. MANDAT DU CONSEIL CONFIE AU COMITÉ CRT CONCERNANT L'ANALYSE DES RESSOURCES HUMAINES DU AU COVID-19

20-04-61 Il est proposé par madame Carole Ferraris et résolu à l'unanimité que le conseil confie au Comité CRT d'appliquer les recommandations du document *Analyse – Ressources humaines COVID-19* et laisser la flexibilité au CRT d'ajuster les recommandations et de les mettre en application selon le résultat du CRT.

Adoptée

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. *Liste des dépenses incompressibles payées en mars 2020 (annexe 1)*

4.1.2. *Rémunération des employés municipaux et des élus*

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
MARS. 2019	Rémunération (brute) employés et élus municipaux (1 ^{er} mars au 28 mars 2020)	37 767.53 \$

Adoptée

4.1.3. *Engagements des dépenses*

20-04-62 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 4 508 \$, taxes en sus.

1.	ADMINISTRATION	
	Divers	100.00 \$
	TOTAL D'ADMINISTRATION :	100.00 \$
2.	VOIRIE	
	BARIL D'HUILE 15 W 40	750.00 \$
	CAISSE DE 6 GALLON DE PRESTONE ROUGE	46.00 \$
	POUBELLE, DISTRIBUTEUR, ETC.	415.00 \$
	AUTOMATION D'AMOUR (SYSTÈME EAU POTABLE)	2 200.00 \$
	DIVERS	500 \$
	TOTAL VOIRIE:	3 911.00 \$
3.	AUTRES AUTORISÉ PAR LA DIRECTION ET LE MAIRE (DÉLÉGATION DE POUVOIR/URGENCE)	
	BATTERIE BACK-UP POUR CAMÉRA	150.00 \$
	Pièce pour entretien machine à pression	265.00 \$
	PURELL –LIQUIDE ANTISEPTIQUE	97.00 \$
	TOTAL AUTRES AUTORISÉ PAR LA DIRECTION ET LE MAIRE	512.00 \$
	TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'AVRIL 2020:	4 523.00 \$

Adoptée

4.1.4. *Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)*

20-04-63

Sur la proposition de Marie-France Dupont, il est résolu à unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 71 395.93 \$. (Annexe 2)

Adoptée

4.1.5. Suivi des dépenses en lien avec le budget 2020

Suivi du budget et Dépenses						
Mars 2020						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			66 879 \$	15 588.07 \$	23.31 %
	Gestion financière et administrative			191 927 \$	44 761.39 \$	23.32 %
	Greffes-Élections			4 625 \$	\$	%
	Évaluation			29 109 \$	2 922.78 \$	10.04 %
	Gestion personnel			20 396 \$	4 955.44 \$	24.30 %
	Autres/Concierge			36 872 \$	10 029.93 \$	27.20 %
ADM générale (moyenne utilisée)				349 808 \$	78 257.61 \$	22.37 %
Sécurité publique						
	Police			49 105 \$	\$	%
	Sécurité incendie			75 564 \$	7 245.11 \$	9.59 %
	Sécurité civile			11 094 \$	10 115.96 \$	91.18 %
Sécurité publique (moyenne utilisée)				135 763 \$	17 361.07 \$	12.79 %
Transport						
	Voirie municipale			226 252 \$	21 544.97 \$	9.52 %
	Enlèvement de la neige			257 364 \$	99 249.90 \$	38.56 %
	Éclairage des rues			10 000 \$	4 609.39 \$	46.09 %
	Circulation et stationnement			\$	\$	%
	Transport collectif			14 470 \$	4 823.22 \$	33.33 %
Transport (moyenne utilisée)				508 086 \$	130 227.48 \$	25.63 %
Hygiène du milieu						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			24 607 \$	1 760.82 \$	7.16 %
	Réseau distribution de l'eau			24 070 \$	8 985.28 \$	37.33 %
	Traitement eaux usées			26 193 \$	3 129.50 \$	11.95 %
	Réseau d'égouts			20 179 \$	2 781.68 \$	13.79 %
	Matières résiduelles			121 808 \$	37 099.23 \$	30.46 %
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)				216 857 \$	53 756.51 \$	24.79 %
Santé et bien-être						
	Aménagement, urbanisme et zonage			7 500 \$	4 841 \$	64.55 %
	Promotion et développement économique			33 459 \$	6 882.03 \$	20.57 %
	Aménagement, urbanisme et développement			3 333 \$	753.77 \$	22.62 %
Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)				36 792 \$	7 635.80 \$	20.75 %
Loisirs, Halte routière, culture						
	Salle paroissiale			14 088 \$	3 260.66 \$	23.14 %
	Loisirs			42 917 \$	16 267.97 \$	37.91 %
	Loisirs inter municipal			45 276 \$	10 610.11 \$	23.43 %
	Halte routière			4 491 \$	411.52 \$	9.16 %
	Autres			14 914 \$	4 971.26 \$	33.33 %
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)				121 686 \$	36 988.63 \$	30.40 %
Activités culturelles						
	Bibliothèque - 1er étage			6 702 \$	2 658.81 \$	39.67 %
	Centre multiculturel - 2ème étage			12 300 \$	1 513.19 \$	32.29 %
Activités culturelles (moyenne utilisée)				19 002 \$	4 172.00 \$	21.96 %
Frais de financement						
	Intérêts			64 406 \$	2 978.86 \$	4.63 %

Autres frais de financement	10 878 \$	159.50 \$	1.47 %
Total des frais de financement	75 284 \$	3 138.36 \$	4.17 %
Total des charges	1 470 778 \$	336 378.46 \$	22.87 %
Affectations			
Activités d'investissement			
Achat camions et équipements	135 000 \$	122 992.85 \$	91.11 %
Bibliothèque & Centre multiculturel			%
Édifice municipal			%
Salle communautaire	9 500 \$	\$	%
Aqueduc		18 424.31 \$	%
Égouts			%
Chemin local 1 & 2		62 927.90 \$	%
Chemin local 1 & 2-Phase 2		2 104.79 \$	
Réseau rue Laurent-Thibeault		1 773.20 \$	
Érosion - Chemin du Portage			%
Total activités d'investissement	144 500 \$	208 223.05 \$	144.10 %
Excédent (Déficit) accumulé			
Remboursement en capital-Mun	54 625 \$	12 900 \$	23.62 %
Remboursement en capital-Gouv	136 075 \$		%
Total excédent (Déficit) accumulé	190 700 \$		%
Excédent de fonctionnement non affecté	(46 572 \$)		
Total des affectations	288 628 \$	221 123.05 \$	76.61 %

5. TRAVAUX MUNICIPAUX

5.1. PAIEMENT DE L'AJUSTEMENT DE TOUS LES SALAIRES ET TAUX DE CAMIONNAGE ENTRE LA SOUMISSION (2018) ET LA RÉALISATION DU PROJET DU CHEMIN RIVIÈRE NEIGETTE (2019)

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue en 2018 pour la réfection du Chemin de la Rivière-Neigette par l'*Entreprises Claveau Itée* établissait les salaires, les taux de camionnage et de carburant au marché de 2018;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation du projet s'est faite en 2019 et selon les taux en vigueur en 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'ajustement de ces frais a été validé par l'ingénieur responsable du projet M. Nathan Hanzel;

POUR CES MOTIFS :

20-04-64 Il est proposé par Mylène Gauthier et résolu à unanimité de défrayer les coûts pour l'ajustement de tous les salaires et des taux de camionnage concernant le projet de la réfection du Chemin Rivière-Neigette par l'*Entreprises Claveau Itée* au montant de 30 727.04, taxes en sus.

Adoptée

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. SUSPENSION TEMPORAIRE POUR LES PERMIS DE BRÛLAGE

Suite à la directive du gouvernement du Québec en vigueur depuis le 25 mars 00 :01 et à la suspension des permis de brûlage industriel par la SOPFEU en raison du Coronavirus.

Notre service incendie est de l'avis de nos partenaires municipaux soit le service d'incendie de Sainte-Luce et le service de prévention de la MRC de la Mitis dans la décision de recommander aux municipalités de suspendre l'émission des permis de brûlage jusqu'à nouvel ordre.

Cette suspension va éviter le déploiement inutile des services d'incendie ce qui occasionne des contacts entre les pompiers.

20-04-65 Sur la proposition de Réginald Dionne et résolu à unanimité des conseillers d'accepter la demande de suspension temporaire pour les permis de brûlage.

Adoptée

7. URBANISME

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. CONTRIBUTION ANNUELLE POUR LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

20-04-66 Il est proposé par Mylène Gauthier et résolu à unanimité des conseillers de déboursé la somme de 170 \$ pour la contribution de l'Entente de Service aux sinistrés couvrant la période Avril 2020 à Mars 2021.

Adoptée

8.2. DEMANDE D'APPUI LES AVENTURIERS ÉQUINS

CONSIDÉRANT les objectifs et la mission des Aventuriers Équins qui consiste à organiser et développer un réseau de sentiers sécuritaires et balisés pour la randonnée équestre. Ceux-ci traverseront le territoire de la MRC de la Mitis.

CONSIDÉRANT QU' un réseau de sentiers pour la randonnée équestre peut être un atout important pour notre population ainsi que pour le tourisme équestre.

POUR CES MOTIFS :

20-04-67 Il est proposé par Carole Ferraris et résolu à unanimité :

- que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici donne son appui aux Aventuriers Équins afin d'atteindre ses objectifs;
- la municipalité pourra intervenir positivement auprès de différents organismes, partenaires et citoyens, afin de faciliter l'atteinte des objectifs.

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 19-10-250

CONSIDÉRANT QU' Emploi Québec a des exigences normées et obligatoires à respecter pour la formation OTUND;

CONSIDÉRANT QUE l'accompagnement en milieu de travail est variable selon le profil des candidats;

CONSIDÉRANT QU' une personne a le titre de compagnon certifié parmi le personnel de la Municipalité et que le soutien du personnel formé en eau potable à l'interne peut être définit préalablement;

20-04-68 Il est proposé par Dolorès Bélanger et résolu à unanimité des conseillers d'annuler la résolution numéro 19-10-250 qui concerne l'acceptation d'une soumission pour un compagnon certifié en eau potable de la Compagnie *Écol'Eau*.

Adoptée

9.2. OFFRE DE SERVICE DE LA MRC DE LA MITIS POUR AUSCULTATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT l'offre de service de la MRC de la Mitis pour l'auscultation du réseau d'eau potable et pour la production d'un plan d'ensemble;

20-04-69 Il est proposé par madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service au montant de 5 472 \$, taxes en sus.

Adoptée

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

20-04-70 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 20 h 29, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Annie Fraser, directrice-générale & Secrétaire-trésorière

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire



DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
CAP50 LA CAPITALE											
31-03-20	509	386.60-	54 11200 000								
MARS 2020		386.60	.00			55	13100 000				
FONDS50 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ											
31-03-20	510	1,422.16-	54 11200 000								
FÉVRIER2020		1,422.16	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	511	172.39-	54 11200 000								
613602238829		172.39	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	512	18.15-	54 11200 000								
620802182434		18.15	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	513	16.56-	54 11200 000								
639702137794		16.56	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	514	1,350.68-	54 11200 000								
640602136167		1,350.68	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	515	894.02-	54 11200 000								
647802105570		894.02	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	516	312.80-	54 11200 000								
664902068807		312.80	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	517	1,280.12-	54 11200 000								
678402030094		1,280.12	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	518	720.84-	54 11200 000								
678402030095		720.84	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	519	808.37-	54 11200 000								
678402030096		808.37	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	520	768.28-	54 11200 000								
678402030097		768.28	.00			55	13100 000				
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-03-20	521	264.01-	54 11200 000								
678402030098		264.01	.00			55	13100 000				
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
31-03-20	522	7,662.76-	54 11200 000								
FÉVRIER2020		7,662.76	.00			55	13100 000				

1

DATE 31-03-2020 12:16:01
IMPRIME LE: 03-04-2020
MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 6

PERIODE: 2020 - 3

#SEQ JOURNAL: 716

DATE	#PRE	SPRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
						#G/L-C/P	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA										
31-03-20	523	2,853.17-	54 11200 000							
FÉVRIER 2020		2,853.17	.00	55 13100 000						
TELU50 TELUS QUEBEC										
31-03-20	524	711.09-	54 11200 000							
MARS 2020		711.09	.00	55 13100 000						
TELU50 TELUS QUEBEC										
31-03-20	525	68.13-	54 11200 000							
MARS2020		68.13	.00	55 13100 000						
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS										
31-03-20	526	2,024.48-	54 11200 000							
MARS 2020		2,024.48	.00	55 13100 000						

18 PRBLEV.		21,734.61-			.00					
TOT. FACT.		21,734.61	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTB GENERAL	21,734.61-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	21,734.61	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/P	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
FCK0300172		4.78	.00								
FCK0300174		5.61	.00								
FCL0029519		19.44	.00								
CENT80 CENTRE REG. SERV. BIBLIOTHEQUE											
31-03-20	7207	32.54-	54 11200 000								
	010701	32.54	.00			55	13100 000				
CREV50 CREVIER LUBRIFIANTS INC											
31-03-20	7208	160.32-	54 11200 000								
	868893	160.32	.00			55	13100 000				
DICK50 DICKNER INC.											
31-03-20	7209	466.14-	54 11200 000								
	11127883	243.50	.00			55	13100 000				
	31062871	66.66	.00								
	31064841	155.98	.00								
DERY50 DERY TELECOM INC.											
31-03-20	7210	33.92-	54 11200 000								
	AVRIL 2020	33.92	.00			55	13100 000				
HARV50 ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX HARVEY & FILS											
31-03-20	7211	54.62-	54 11200 000								
	8668	54.62	.00			55	13100 000				
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE											
31-03-20	7212	104.43-	54 11200 000								
	291777	27.76	.00			55	13100 000				
	2920004	76.67	.00								
MRCM50 MRC DE LA MITIS											
31-03-20	7213	319.31-	54 11200 000								
	36966	42.43	.00			55	13100 000				
	36979	26.88	.00								
	37000	250.00	.00								
MACP50 MACPEK INC.-RIMOUSKI											
31-03-20	7214	109.95-	54 11200 000								
	40271436-00	69.30	.00			55	13100 000				
	40277060-00	40.65	.00								
PUR050 PUROLATOR COURIER LTD											
31-03-20	7215	19.20-	54 11200 000								
	61611796	19.20	.00			55	13100 000				
FROM25 PROMOTEK											
31-03-20	7216	277.36-	54 11200 000								
	F-000175	277.36	.00			55	13100 000				
REGI75 AVIS DE MUTATION											
31-03-20	7217	8.00-	54 11200 000								
	202000415812	8.00	.00			55	13100 000				
SAFE50 SAFETY FIRST											

2

DATE 31-03-2020 12:16:00
IMPRIME LE: 03-04-2020
MUN. STE-ANGELE-DE-MERICI

JOURNAL DES DEBOURSES

PAGE 4

PERIODE: 2020 - 3

#SEQ JOURNAL: 715

DATE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS											
				#G/L-C/P	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL. TAXE	DEP. NET						
31-03-20	7218	526.07-	54 11200 000														
	R14376	526.07	.00	55 13100 000													
SECU50 SECURITE MEDIC																	
31-03-20	7219	259.66-	54 11200 000														
	463924	259.66	.00	55 13100 000													
TRAC50 PIÈCES DE CAMION BSL INC.																	
31-03-20	7220	30.98-	54 11200 000														
	252108197	28.35	.00	55 13100 000													
	252108239	2.63	.00														
ULTI50 GROUPE ULTIMA INC.																	
31-03-20	7221	421.00-	54 11200 000														
	20089	421.00	.00	55 13100 000													
WURT50 WURTH CANADA LTÉE																	
31-03-20	7222	184.74-	54 11200 000														
	23844558	184.74	.00	55 13100 000													
XERO50 XEROX CANADA LTEE																	
31-03-20	7223	520.85-	54 11200 000														
	P55522790	387.48	.00	55 13100 000													
	L45737515	133.37	.00														
SCP50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142																	
31-03-20	7224	421.49-	54 11200 000														
	MARS2020	421.49	.00	55 13100 000													

	40 CHEQUES	71,395.93-			.00												
TOT. FACT.		71,395.93	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	71,395.93-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	71,395.93	
*** TOTAL ***			.00	